



Arrêté N° 053-2021 portant fixation des
tarifs du colloque : Les États-Unis, états
unis / états désunis

La Présidente,

VU le code de l'Education et notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;

VU la délibération n°30-2016 du Conseil d'administration du 29 avril 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de fixation de tarifs accordée par le conseil d'administration au Président ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les tarifs d'inscription du colloque Les États-Unis, états unis / états désunis organisé par le laboratoire HCTI les 19 et 20 Novembre 2021 à Lorient, sont fixés comme suit :

Tarif intervenant : 60 €uros

Tarif doctorant : 40 €uros

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est mis en ligne sur le site internet de l'Université en application des dispositions de la délibération n° 75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

ARTICLE 3 : Le Directeur / la Directrice du laboratoire et l'Agent comptable de l'Université de Bretagne-Sud, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

À Lorient,
le 25 Mai 2021

La Présidente,

Mme Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 03/06/2021
Qualité : La Présidente

